

REPERTOIRE DES CONSEILS CITOYENS DU GRAND EST



Département de l'Aube

Ville de LA CHAPELLE SAINT-LUC

QPV Chantereigne Ouest

Communauté d'agglomération Grand Troyes – 19 communes, 130 588 habitants-es

➔ 9 QPV sur 4 communes, 23 553 habitants-es, soit 18% de la population de l'intercommunalité

Ville de La Chapelle Saint-Luc-12 528 habitants-es

➔ 1 QPV, 7 736 habitants-es, soit 62% de la population

Sources populations municipales : Communes/EPCI : INSEE-RP 2014 / Données QPV : INSEE-RP 2013

Conseil citoyen du QPV Chantereigne Ouest

Quartier en renouvellement urbain	Non
Date de la première réunion	Assemblée Générale le 10 octobre 2016 pour élire le bureau, puis installation officielle devant le maire de la commune et la préfète le 12 octobre 2016
Mode d'information et de recrutement des membres	Cooptation, boîtage, affichage et mise en place de réunions d'informations ouvertes à tous (n'a pas donné beaucoup de résultat)
Modalités de tirage au sort	Pas de tirage au sort pour ce conseil citoyen
Composition du Conseil Citoyen	9 habitants-es et 4 représentants-es d'association
Autres instances de concertation ou de participation des habitants-es existantes	A ce jour aucune, mais l'Autorité Territoriale a d'ores et déjà entamé la mise en place de deux autres instances participatives, du type Conseil Citoyen, sur le reste du territoire (non prioritaire).
Durée du mandat des membres	1 an renouvelable 2 fois. Au total 3 ans de mandat.
Lien avec le contrat de ville	Participation des membres du conseil citoyen : <ul style="list-style-type: none">- aux instances de pilotage politique du contrat de ville,- aux instances de suivi technique du contrat de ville,- à l'évaluation du contrat de ville.
Document(s) relatif(s) au fonctionnement	Charte de fonctionnement, règlement intérieur, statuts et charte d'engagement. Ces documents ont été rédigés par le CC avec l'appui de la collectivité et des services de l'Etat.
Thème(s) de travail / action(s) / méthode(s) de travail développée(s)	<ul style="list-style-type: none">- Temps de travail : rencontres mensuelles 1 à 2 selon le besoin. Travail en collectif ou en groupe (commission) lorsque c'est nécessaire.- Actions : La participation du CC à un projet mené par le Centre d'animation social Palissy de La Chapelle St-Luc : « Le Petit Déjeuner des Chapelains ». Lors de ces temps de rencontre conviviale, il est proposé aux habitants une intervention dynamique sur un thème défini en amont. Lors d'un de ces petits déjeuners, le CC a fait une intervention sur le thème : « Comment devenir acteur de sa commune ».

- La mise en place par le CC d'un petit déjeuner dans le cadre de la Semaine Citoyenne portée par la ville. L'idée est de créer un moment de réflexion commun avec les habitants présents, sur le thème de la laïcité et de la citoyenneté, en utilisant des outils innovants, ludiques pour favoriser la participation des personnes présentes.
- Expérimentation de l'outil « Porteur de Parole » qui permet de recueillir le discours, les représentations, les demandes des habitants qui ne prennent pas place dans les espaces institutionnels. Ces habitants peuvent alors exprimer ce qu'ils ne s'imaginent pas toujours capables de dire ou d'argumenter. Le porteur de parole a pour avantage de lier l'entretien intime à l'expression publique. **Objectif** : animer un espace public et mobiliser les habitants sur une question, un thème précis.
- Projet de réalisation d'une fresque (outil artistique et d'expression) lors de la Fête du Mieux Vivre Ensemble (20/05/2017) action portée par la ville.
- **Formation** : Participation du CC à une formation proposée par L'école du Renouveau Urbain. La session a duré 5 jours avec prise en charge totale (hébergement, repas, transport...). Cette formation a répondu à leurs attentes concernant le renouvellement urbain et leur rôle en tant que membre du conseil citoyen. Lors de cette formation, des travaux de groupes ont été réalisés durant lesquels ils ont pu travailler sur un projet urbain. Deux journées ont également été consacrées à la Politique de la Ville, au Contrat de Ville et à la Gestion Urbaine de Proximité.
- **Méthodes de travail** : avant sa mise en place le CC a été accompagné par la FDMJC durant presque 2 ans (réunion mensuelle pour comprendre ce qu'est le CC, pour acquérir des savoir-faire méthodologiques, apprendre à réfléchir et à produire collectivement). Cela passe par des méthodes d'animations particulières et des outils facilitant l'expression du vécu et l'écoute de l'autre.

Structure porteuse : Association de loi 1901 création le 12/10/2016

Animateur-trice : Christine SQUIVE – c.squive@la-chapelle-st-luc.eu
Selena BAROIS – s.barois@la-chapelle-st-luc.eu

Membres référents du Conseil Citoyen : Le président Christian NOORGERGEN,
Josselyn HOUNMENO.

Adresse mail : conseil citoyen.chapelain@gmx.fr

Facebook : Association du Conseil Citoyen Chantereigne Ouest – AC3O